RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES PERSONNELS

LE GUIDE DU LOGEMENT DANS L'ACADÉMIE DE LILLE

ANNÉE 2018-2019

OÙ M'ADRESSER ?

Des logements sur contingent fonctionnaire peuvent vous être attribués par les Préfectures de département en fonction des disponibilités, des ressources familiales et des plafonds fixés par la réglementation des HLM.

Vous pouvez également, sous conditions, bénéficier des offres proposées par la SRIAS Hauts de France (Nord- Pas-de-Calais- Picardie).
htpp://www.srias-59-62.fr

COORDONNÉES DES SERVICES LOGEMENT

NORD

Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) du Nord,
Mission accès au logement (MALO),
Service interministériel du logement des fonctionnaire de l'Etat (SILFE)
175 rue Gustave Delory BP 82008 59011 Lille cedex
T : 03 20 18 37 80
M : ddcs-silfe@nord.gouv.fr

→ ACCÉDEZ À LA RUBRIQUE LOGEMENT DE LA PRÉFECTURE DU NORD

PAS-DE-CALAIS

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer du Pas-de-Calais
100, avenue Winston Churchill CS 10007
62 022 Arras Cedex
T : 03 21 22 99 99

→ ACCÉDEZ À LA RUBRIQUE LOGEMENT DE LA PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

SRIAS (SECTION RÉGIONALE INTERMINISTÉRIELLE D'ACTION SOCIALE)

Préfecture de Région Hauts-de-France
SRIAS Hauts-de-France
12 rue Jean Sans Peur – CS 20003
59039 LILLE Cedex
T : 03 20 30 50 45 → htpp://www.srias-59-62.fr

Permanences le mardi matin

NOUVEAU

Si vous êtes enseignant néo-titulaire ou ATSS stagiaire après concours externe en situation de mobilité géographique, vous pourrez également à partir de cette année et sous conditions bénéficier d'un nouveau dispositif «logement réservataire».
Des logements (appartements de type T2 ou T3) seront réservés dans les secteurs géographiques suivants : Lille Métropole, Communauté d'agglomération de Valenciennes, Communauté d'agglomération de Lens-Liévin.

Pour des informations complémentaires sur les logements disponibles et leur localisation, vous pouvez contacter Monsieur Mickaël BUFFARD, correspondant académique de l'action sociale :
M : mickael.buffard@ac-lille.fr - T : 03 20 15 94 24

Pour des informations sur les modalités d'entrée dans le dispositif, si vous recherchez un appartement de type T2 ou T3 dans le Nord, vous pouvez contacter Monsieur SAIKOU DIALLO, chef du bureau de l'action sociale à la **DSDEN du Nord** :
M : dagfia59.actionsociale@ac-lille.fr - T : 03 20 62 31 44

Pour des informations sur les modalités d'entrée dans le dispositif, si vous recherchez un appartement de type T2 ou T3 dans le Pas-de-Calais, vous pouvez contacter Madame Julie FRATISSIER, chef du bureau de l'action sociale à la
DSDEN du Pas-de-Calais :
M : ce.i62dgf2@ac-lille.fr - T : 03 21 23 82 80

QUELLES SONT LES AIDES FINANCIÈRES POSSIBLES ?

POUR LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION ET LES COORDONNÉES DES SERVICES INSTRUCTEURS ⇢ TÉLÉCHARGEZ LA PLAQUETTE D'INFORMATION

- La prime spéciale d'installation – Métropole Européenne de Lille.
  (La Prime spéciale d'installation est exclusive de toute autre aide à l'installation)

- Les aides à l'installation des Personnels (AIP) interministérielles et ministérielles

  ⇢ ACCÉDEZ AU SITE INTERNET DU PRESTATAIRE **WWW.AIP-FONCTIONPUBLIQUE.FR**

- Le CIV (aide du Comité interministériel des villes) ⇢ TÉLÉCHARGEZ LE FORMULAIRE DE DEMANDE
  L'AIP et le CIV ne sont pas cumulables entre elles

- L'ASIA (action sociale d'initiative académique) « aide au logement » ⇢ TÉLÉCHARGEZ LE FORMULAIRE DE DEMANDE
  L'A.S.I.A « aide au logement » est cumulable avec une aide à l'installation interministérielle (AIP ou CIV)

LES PERSONNES RESSOURCES

LES BUREAUX D'ACTION SOCIALE DES DSDEN
(DIRECTIONS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE)

D.S.D.E.N. Nord
DAGF- Bureau de l'Action Sociale
1 Rue Claude Bernard
59033 Lille Cedex

Tél. : 03 20 62 32 58 - 03 20 62 33 97- 03 20 62 31 28 - 03 20 62 30 66
dagfia59.actionsociale@ac-lille.fr

⇢ ACCÉDEZ À LA RUBRIQUE ACTION SOCIALE DE LA D.S.D.E.N. DU NORD

D.S.D.E.N. Pas-de-Calais
DGF2 Finances et Action Sociale - 20 Bd de la Liberté – CS 90016
62021 Arras Cedex

Tél. : 03 21 23 91 49 - 03 21 23 82 73 - 03 21 23 82 85 - 03 21 23 82 57
ce.i62dgf2@ac-lille.fr

⇢ ACCÉDEZ À LA RUBRIQUE ACTION SOCIALE DE LA D.S.D.E.N. DU PAS-DE-CALAIS

LES ASSISTANTES SOCIALES

SERVICE SOCIAL DES PERSONNELS

Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale du Nord
Service Social des personnels
1, rue Claude Bernard
59033 LILLE Cedex

Secrétariat
Tél. : 03 20 62 33 16
ce.serv-soc-personnel@ac-lille.fr

Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale du Pas-de-Calais
Service Social des personnels
20, boulevard de la Liberté CS 90016
62021 ARRAS Cedex

Secrétariat
Tél. : 03 21 23 82 56
ce.i62ssp@ac-lille.fr

académie Lille
RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Rectorat de Lille © 2018